

QU'EST-CE QUE LA LABELLISATION E3D ?

COLLEGE EN DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une [vidéo a été réalisée par des formateurs académiques EDD-SI](#) pour présenter la labellisation E3D.

INFORMATIONS NATIONALES

Qu'est-ce que l'éducation au Développement Durable (EDD)

L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

Cette politique éducative est menée en prenant en compte les grands enjeux du XXI^{ème} siècle, liés, par exemple, aux ressources, au climat, à la biodiversité, à la croissance démographique et urbaine, ou à l'alimentation, à la cohésion sociale, à la solidarité internationale et au développement humain.

Elle s'appuie fortement sur [l'Agenda 2030](#) et les [ODD fixés en 2015 par l'ONU](#) particulièrement l'ODD 4.

	« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. » « Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. »
--	---

Il s'agit ainsi de faire acquérir des savoirs et des compétences aux futurs citoyens pour les former aux enjeux et choix complexes dans un monde en transitions pour un futur plus soutenable, respectueux de la personne humaine et de son environnement.

L'EDD s'appuie aussi sur **le partenariat** qui peut être mis en œuvre aux échelles locale, académique, nationale, européenne et internationale.

Qu'est-ce que la démarche « E3D » ?

Dans la dynamique de généralisation de l'éducation au développement durable, la labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été officiellement lancée par le ministère de l'éducation nationale en 2013.

Les objectifs visés à travers la labellisation E3D sont :

- mettre en valeur les projets EDD déjà existants en les appuyant sur une vraie politique d'établissement
- développer les partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux.

Peut être considérée comme « E3D - Établissement en démarche de développement durable » tout établissement engagé dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur et les acteurs territoriaux par le partenariat.

Un certain nombre d'établissements sont déjà engagés dans une démarche de ce type, bénéficiant parfois de labellisations spécifiques en lien avec des partenaires locaux ou nationaux, voire européens et internationaux, ce qui est parfaitement compatible avec la labellisation E3D. Ces établissements sont incités à solliciter également le label E3D qui est le seul label de l'Éducation nationale dans le domaine de d'éducation au développement durable.

La démarche E3D s'appuie sur les programmes scolaires. Elle s'articule avec les autres parcours éducatifs comme l'éducation à la santé (notamment l'éducation nutritionnelle), l'éducation à la citoyenneté, à la prévention des risques (dont les plans particuliers de mise en sûreté - PPMS), l'éducation à la solidarité internationale, l'éducation aux médias et à l'information ou encore l'éducation artistique et culturelle, sans exclure d'autres approches.

Mettre en œuvre une démarche E3D

Les établissements en démarche de développement durable (E3D) associent enseignants, élèves, personnels de santé et sociaux, personnels techniques, partenaires et parents, dans la dynamique collective induite par le projet d'établissement.

La démarche est réalisée en relation étroite avec les collectivités territoriales parties prenantes du fonctionnement du collège - communes, communautés de communes et surtout conseil départemental.

Élaborée en concertation dans le cadre des instances existantes, comme le CESCE voire un conseil d'éco-délégués, elle s'inscrit dans le projet d'établissement. Pour élaborer leur projet E3D, les collèges pourront trouver une aide auprès de la mission académique EDD-SI, des professeurs relais départementaux et des chargés de mission EDD auprès de leur DSDEN (*voir « vos interlocuteurs » à la fin de cette fiche*).

La démarche peut aussi être conçue de manière intégrée, en réseau sur un territoire, entre les différents cycles en impliquant collège et écoles, voire écoles, collèges et lycées. Le conseil écoles-collège constitue une instance privilégiée pour cette continuité du parcours des élèves.

Impliquer l'ensemble de la communauté éducative

L'E3D implique l'ensemble de la communauté éducative du collège. Le chef d'établissement et/ou un référent EDD porte(nt) explicitement la démarche et s'entoure(nt) d'un comité de pilotage. Les élèves éco-délégués ([voir guides nationaux](#)) sont des acteurs et des relais essentiels.

Travailler en partenariat

La démarche E3D nécessite une coordination avec les acteurs locaux. Un travail d'expertise en amont permet de mieux connaître les partenaires possibles pour associer ceux qui sont les mieux à même de s'intégrer dans la démarche spécifique de l'établissement : services déconcentrés de l'État, établissements publics, associations agréées, entreprises, centres de recherche, universités ...

La mission académique d'éducation au développement durable et à la solidarité internationale, ses référents départementaux et le chargé de mission EDD de la DSDEN peuvent jouer un rôle facilitateur dans cette recherche de partenaires.

Pour être efficace, le partenariat doit être formalisé.

Prendre appui sur l'ensemble des enseignements

Le projet E3D prend appui sur un ensemble de connaissances et de compétences – disciplinaires, transversales, psycho-sociales... - qui correspondent aux programmes d'enseignement, garants de la dimension scientifique des notions et des savoirs abordés.

Le débat a toute sa place dans l'EDD.

Les enseignants veilleront à expliciter les apprentissages travaillés et développés par les élèves ainsi qu'à les évaluer dans une progressivité et une continuité avec le premier degré et le lycée. Ils s'appuieront sur les référentiels de compétences, les repères de progressivité sur l'ensemble de la scolarité et les attendus pour chaque fin de cycle publiés sur [Eduscol](#) pour élaborer leurs outils.

Impliquer la vie du collège et les projets d'action éducative et culturelle

L'intégration de l'E3D au projet d'établissement favorise l'implication des élèves – en particulier les éco-délégués voire le CVC - et de l'ensemble de la communauté éducative dans un projet citoyen commun et concret de développement durable. Les diverses formes de projets ou d'activités mises en place dans le collège (clubs, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) peuvent être fédérées dans la démarche E3D et l'enrichir, voire servir de point d'appui pour la lancer.

Des projets croisés avec les parcours pédagogiques et d'autres « éducation à » donnent à l'EDD tout son sens et permettent de bien s'inscrire dans le cadre des ODD.

Engager la gestion du collège

Application concrète du développement durable, la gestion et la maintenance - fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, ... - impliquent un rapprochement avec la commune, le conseil départemental et les organismes compétents et amènent le collège à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.

Développer une culture d'établissement

L'élaboration d'une culture commune d'éducation au développement durable permet de garantir que l'élève en bénéficie tout au long des années qu'il passe au collège.

Communiquer

Les collèges communiquent sur leur démarche, tant en interne que vers l'extérieur. Cette communication permet de valoriser les projets en cours et de partager l'expérience acquise.

Les collèges sont invités à faire remonter aux autorités départementales et académiques les informations sur leurs projets, la communication institutionnelle ayant un effet important (site académique EDD-SI,...). Les outils numériques sont un support majeur de cette entreprise de communication.

Définir les besoins en formation des personnels

L'élaboration de la démarche fait émerger les besoins en formation spécifiques. Le collège peut se rapprocher de la mission académique EDD-SI et des chargés de mission EDD des DSDEN de leur département pour connaître les formations proposées et exprimer, le cas échéant, des besoins nouveaux afin de demander une FIT d'établissement ou de réseau.

CONCLUSION : Alors pourquoi demander la labellisation E3D ?

Le label E3D est la seule labellisation de l'Éducation nationale liée à l'EDD.

Elle permet – pour les collèges publics - d'accéder à des actions de réseaux, départementales et académiques de formation en EDD et à un accompagnement dans la démarche.

Une journée académique de remise des labels est organisée à la fin de chaque année scolaire, occasion pour les collèges et lycées E3D de se rencontrer, de mettre en valeur leurs projets, les actions des élèves, des éco-délégués et de rendre visible l'action des partenaires de l'EDD-SI.

Enfin, connu et reconnu par les partenaires - collectivités territoriales, associations, parcs naturels... - le label E3D est un vrai avantage dans la demande de subventions ou de participation à des projets d'EDD.

Sources :

- [Portail Eduscol EDD et E3D](#), particulièrement [Vademecum de l'EDD](#) – MENJS 2021
- Agenda EDD 2030 – [renforcer l'éducation au développement durable, avec l'agenda 2030](#) – 24 septembre 2020

INFORMATIONS ACADEMIQUES

La grille académique d'aide au diagnostic (tableau Excel – fiche 3)

1. Présentation

Dans le cadre de la labellisation « établissement en démarche de développement durable » (E3D), vous êtes invités à renseigner [la grille en ligne sur le site académique E3D](#). Elle a été conçue conjointement par les académies de Lyon, Grenoble, la DRAAF et la Région Rhône-Alpes pour les collèges et les lycées. Cet outil peut s'articuler ou s'insérer dans la mise en œuvre du projet d'établissement sur un volet éducation au développement durable et à la solidarité internationale.

Cet outil répond à plusieurs objectifs :

- réaliser un diagnostic de ce qui se fait déjà dans l'établissement sur les champs du développement durable et de l'éducation au développement durable et à la solidarité internationale
- définir la politique de l'établissement dans une démarche globale d'éducation au développement durable.

Il est constitué de deux objets :

- **Une grille de critères** à compléter qui doit permettre à l'établissement de se positionner. Elle a pour vocation d'être complétée collectivement par les acteurs de l'EDD de l'établissement, si possible en comité de pilotage.
- **Un radar** construit automatiquement à partir des données complétées. Il permet de visualiser rapidement la photographie et le diagnostic de ce qui se fait déjà dans l'établissement à une date donnée et de définir la politique à conduire pour les mois et années à venir : renforcer les points forts, harmoniser un domaine ou préciser les marges de progression.

Cet outil est un outil d'auto-positionnement et de communication entre les différents acteurs de la communauté éducative et les partenaires.

Dans cette même perspective, nous souhaitons qu'il puisse devenir un outil de suivi régulier avec une appropriation propre à chaque établissement en fonction de ses besoins.

La fiche d'indicateurs de stratégie (fiche 4) également en ligne permet à l'établissement de se situer parmi les différents niveaux de labellisation.

2. Mode opératoire

- **Étape 1** La grille se compose de quatre thématiques dans lesquelles se trouvent plusieurs sous-thématiques. Pour chacune de ces sous-thématiques, sélectionnez l'item correspondant à votre établissement parmi la liste proposée.

Le « niveau » de labellisation s'affichera automatiquement dans la colonne « Niveau » et le radar apparaît sur la feuille « Radar » du même fichier Excel.

- **Étape 2** La colonne « éléments explicatifs » est à **remplir systématiquement par quelques éléments synthétiques**. Elle a pour vocation d'éclairer les membres du comité de labellisation. Le but est de faciliter l'instruction du dossier et de limiter par la suite le nombre de pièces justificatives à envoyer.
- **Étape 3** Enregistrer le fichier au format Excel.

3. Fiche de candidature (fiche 1)

Outre les renseignements administratifs d'identité de l'établissement et de son territoire, cette fiche, dans sa deuxième partie, a pour but de mettre en lien la démarche E3D de l'établissement avec les ODD, ce qui place l'E3D dans la perspective de l'Agenda 2030 et lui permet d'articuler l'échelle locale à l'échelle nationale et mondiale.

4. Pièces justificatives

Des pièces justificatives viennent **obligatoirement** compléter le dossier de labellisation pour étayer le niveau de labellisation demandé.

Ces éléments doivent être ciblés et être une plus-value à la compréhension du dossier.

Elles doivent dater d'il y a moins de 2 ans. Ce peut être des comptes rendus du comité de pilotage EDD ou du CESCE, l'axe EDD du projet d'établissement, des photos clairement légendées, des articles (journal du collège, presse locale), des bilans de formations, des documents sur les projets ou actions conduites, des productions d'élèves,...

Une quantité limitée est demandée. Deux ou trois photos et articles bien choisis peuvent amplement suffire. Toutes les pièces justificatives devront figurer dans **un seul fichier PDF**.

5. Délai pour renvoyer le dossier : **06 février 2026.**

À noter : il convient de garder une trace écrite de ce document au sein de votre établissement



Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

VOS INTERLOCUTEURS :

À l'échelle académique :

-[Annie Boisbouvier](#) IA-IPR SVT et [Claire Dietrich](#) IA-IPR histoire-géographie, cheffes de mission académiques EDD-SI (éducation au développement durable et solidarité internationale)

-[Geneviève Baret](#), professeure de SVT, chargée de mission académique EDD-SI et projets internationaux pour la DRAREIC

À l'échelle départementale :

07	Luc Egger Marie-Cécile Reck Professeurs d'histoire-géographie Référénts départementaux pour l'EDDSI	Katia Ambrosini IEN 1er degré chargé des sciences et de l'EDD Dany Breysse CPD Chargée de mission EDD auprès de la DSDEN 07
26	Laurence Arnaud Professeure d'histoire-géographie Référénte départementale pour l'EDDSI	
38	Frédéric Arbid (38 Nord) Professeur de SVT Raphaël Grass (38 Sud) Professeur d'histoire-géographie Référénts départementaux pour l'EDDSI	Nathalie Penin IEN 1 ^{er} degré chargée des sciences et de l'EDD Mireille Saget IEN 1 ^{er} degré membre du groupe sciences et EDD Christelle Chassain Chargée de mission EDD auprès de la DSDEN 38
73	Vanitha Dovis Professeure de SVT Référénte départementale pour l'EDDSI	Olivier Thenail IEN 1 ^{er} degré chargé de l'EDD Sylvain Degrand CPD culture scientifique 1 ^{er} degré Florence Jogna Chargée de mission EDD 2 nd degré auprès de la DSDEN 73
74	Elise Lebeau Professeure de SVT Christine Scrivano Professeure de physique-chimie Référéntes départementales pour l'EDDSI	Delphine Grély IEN 1 ^{er} degré chargée de l'EDD Gwenolée Borredon-Gourc Chargée de mission EDD auprès de la DSDEN 74

